



HAL
open science

Aux origines de l'immigration marocaine en Midi-Pyrénées

Arthur Baylac

► **To cite this version:**

Arthur Baylac. Aux origines de l'immigration marocaine en Midi-Pyrénées. Les Cahiers de Framespa : e-Storia, 2015, 19, 10.4000/framespa.3319 . hal-02069991

HAL Id: hal-02069991

<https://hal.science/hal-02069991>

Submitted on 16 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aux origines de l'immigration marocaine en Midi- Pyrénées

The Origins of the Moroccan Immigration in Midi-Pyrénées

Los orígenes de la inmigración marroquí en Midi-Pyrénées

Arthur Baylac



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/framespa/3319>

DOI : 10.4000/framespa.3319

ISSN : 1760-4761

Éditeur

UMR 5136 – FRAMESPA

Ce document vous est offert par Université Toulouse 2 - Jean Jaurès



Référence électronique

Arthur Baylac, « Aux origines de l'immigration marocaine en Midi-Pyrénées », *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 19 | 2015, mis en ligne le 02 octobre 2015, consulté le 16 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/framespa/3319> ; DOI : 10.4000/framespa.3319

Ce document a été généré automatiquement le 16 mars 2019.



Les Cahiers de Framespa sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Aux origines de l'immigration marocaine en Midi-Pyrénées

The Origins of the Moroccan Immigration in Midi-Pyrénées
Los orígenes de la inmigración marroquí en Midi-Pyrénées

Arthur Baylac

- 1 La place des Marocains en France est historiquement remarquable pour au moins deux raisons indissociables. D'un point de vue strictement démographique, le développement de l'immigration marocaine, dans l'ampleur qui est aujourd'hui la sienne, est d'abord un fait relativement récent (intervenu dans les années 1960 et 1970), et surtout soudain. En revanche, d'un point de vue historique, l'immigration marocaine en France est un héritage colonial, ou du moins une conséquence d'un bouleversement profond des structures socioéconomiques du Maroc à l'époque du protectorat, entre autres facteurs déterminants (l'on pourrait également évoquer la grande mobilité des travailleurs marocains, antérieure à la colonisation¹). En confrontant ces deux considérations, on est rapidement amené à questionner la légitimité d'une recherche scientifique à propos d'un groupe très réduit d'individus. On ne compte en effet que 350 Marocains en Haute-Garonne en 1962, et 462 dans toute la région Midi-Pyrénées².
- 2 Bien que cet effectif ait connu une croissance rapide entre 1961 et 1962, l'immigration marocaine dans la région reste tout à fait marginale si, premièrement, l'on s'en tient aux données officielles³, et si on la compare enfin aux autres principales communautés immigrées, à savoir les Espagnols, les Italiens et les Algériens. Dans chacun des départements où il m'a été donné de mener mes investigations, à l'exception de la Haute-Garonne, le nombre de Marocains recensés de 1956 à 1965 dépasse rarement la vingtaine. La méthode et les conclusions d'une recherche sur ce sujet doivent donc s'accommoder de cette marginalité numérique. En somme, quelle connaissance est-il possible de dégager d'un fait aussi restreint, limité dans l'espace et le temps, et d'un corpus de sources ou bien très pauvre, ou bien difficile à identifier ? Aussi, comment distinguer une présence marocaine occasionnelle, de courte durée, d'une immigration véritablement pionnière ?

- 3 L'interprétation des recensements, qui forment l'essentiel des sources connues sur les Marocains dans la région, ainsi que des divers témoignages administratifs, se situe donc au terme d'une recherche qui souffre de deux discrétions. La première est celle du fait migratoire lui-même, la seconde est celle des documents qui s'y rapportent. Dans cette perspective, il s'avère nécessaire non seulement de rapprocher l'immigration marocaine en Midi-Pyrénées du même phénomène observé cette fois à l'échelle nationale, mais aussi de laisser certaines questions en suspens, certains faits sans interprétations, du moins provisoirement. Néanmoins, plusieurs chercheurs, dont Elkbir Atouf dans son étude des toutes premières présences marocaines en France⁴, ont fourni un cadre de réflexion particulièrement précieux dans le cas des départements où l'immigration marocaine a été la plus ténue au lendemain de l'indépendance du Maroc, l'objectif étant de parvenir, à partir de l'observation des conditions de cette immigration en Midi-Pyrénées, de ses rythmes, ses effectifs, sa composition, son intégration, à des déductions valables dans l'espace et la période immédiatement postcoloniale qui nous intéressent ici.
- 4 Comme on l'a vu, la pauvreté des effectifs marocains à cette période ne se prête pas à ce genre de conclusions. Dans de nombreux cas, la variation des contingents marocains dans un même département n'était le fruit que de quelques parcours individuels qu'il serait difficile de lier à une dynamique migratoire générale, ou même d'en faire l'illustration, en particulier quand les informations manquent sur ces cas isolés. Décrire l'implantation marocaine à l'échelle régionale ne pose à proprement parler pas de réel problème méthodologique ; intégrer cette description à un raisonnement dans la longue durée est une autre affaire. Autrement dit, c'est parce que la présence des Marocains dans la région de 1956 à 1965 semble être le plus ancien lien avec l'immigration marocaine d'aujourd'hui (toujours en Midi-Pyrénées), qu'une recherche sur le sujet est une sorte de quête des origines, et qu'elle implique une approche spécifique. Il s'agit donc de chercher, et de voir dans l'immigration de cette période relativement reculée les éléments précurseurs de l'immigration à venir, plus massive. Le but n'est pas d'établir une paternité systématique entre l'immigration marocaine des années 1950 et 1960 et celle qui a suivi, mais plutôt d'éprouver cette idée de continuité, de la vérifier. Il peut en résulter deux observations.
- 5 D'une part, les premiers Marocains employés dans l'agriculture de Midi-Pyrénées, si l'on fait exception des travailleurs coloniaux présents dans ce secteur de 1939 à 1942⁵, sont arrivés entre 1958 et 1964, et sont à l'origine du recrutement beaucoup plus large de Marocains dans les exploitations de la région dans les années qui vont suivre. D'autre part, ces ouvriers agricoles se sont greffés sur une implantation quasi-contemporaine, celle des Français rapatriés du Maroc, arrivés dans la région dès 1952, mais surtout en 1957 et 1958. Là encore, les effectifs concernés sont très faibles (quelques dizaines de personnes), mais pas sans incidence. La recherche d'une corrélation entre l'installation de ces rapatriés agriculteurs et l'implantation de ces ouvriers agricoles marocains procéderait de la pure hypothèse, si de rares et laconiques indications bibliographiques n'y faisaient référence⁶. Néanmoins la simple évocation de ce rapport ne suffit pas à en établir l'existence au regard de la recherche qui nous intéresse ici. C'est donc grâce au croisement des listes professionnelles agricoles du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne avec les quelques fiches d'introduction de travailleurs étrangers produites par l'Office National de l'Immigration que l'on peut directement constater l'emploi de travailleurs agricoles marocains nés dans la même région, voire la même localité marocaine où leurs employeurs français possédaient des terres avant la décolonisation.

Cette coïncidence intervient dans les deux tiers des cas étudiés. Pour le tiers restant, on ne dispose pas des informations nécessaires pour établir une correspondance similaire.

- 6 Si l'immigration agricole peut être le moyen de mettre au jour une certaine continuité entre les différentes phases de la présence marocaine en Midi-Pyrénées, il est aussi possible d'en définir, à l'aide de plusieurs autres de ses composantes, certaines constantes migratoires. Les étudiants forment, de 1956 à 1965, la communauté la plus solidaire et la plus visible de l'immigration marocaine dans la région. Établis à Toulouse pour la grande majorité d'entre eux, les étudiants marocains sont aussi pour la plupart issus d'un milieu urbain⁷. Limité dans un premier temps aux membres de la famille royale, à quelques notables proches du sultan ou de la Résidence générale et à une part de la bourgeoisie citadine, l'accès des Marocains, à l'époque du Protectorat, aux établissements français d'enseignement et d'étude, au Maroc ou en France, s'est élargi tardivement. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié des années 1940 que la scolarisation publique des Marocains musulmans progresse significativement. C'est aussi à cette période que des élèves marocains sont admis pour la première fois à l'ENA, à Polytechnique ou à Saint-Cyr ; une ouverture emblématique du rapprochement entre le général De Gaulle et le sultan Sidi Mohammed ben Youssef, et de la préparation de l'indépendance. Mais cette ouverture de la formation supérieure française, qu'elle se soit faite au bénéfice des membres effectifs et à venir du nationalisme marocain ou des soutiens locaux du Protectorat, a surtout profité à une élite, et cela même plusieurs années après l'indépendance du Maroc, ce qui ajoute à la désunion de fait, dans l'immigration marocaine, entre les travailleurs et les étudiants.
- 7 L'ensemble des sources qui s'y rapportent entretient l'idée selon laquelle la politisation de l'immigration algérienne en France est liée au déroulement de la guerre d'Algérie. Ce n'est pas tout à fait vrai en Midi-Pyrénées. Aussi, a contrario, ces sources impliquent que la politisation de l'immigration marocaine est bien moindre. Si cette idée se vérifie dans une certaine mesure pour les travailleurs marocains, elle s'avère bien moins applicable dans le cas des étudiants. La population étudiante marocaine de Midi-Pyrénées rassemble effectivement plusieurs conditions nécessaires à une solidarité de groupe et à une conscience politique collective.
- 8 Mais l'immigration étudiante est une immigration temporaire. Ici, l'idée de retour au pays renforce le lien des migrants avec le mouvement nationaliste marocain des années 1950. Le nationalisme étudiant a donc plusieurs raisons de disparaître en 1956, avec l'indépendance du Maroc. Néanmoins, si l'engagement idéologique des étudiants aux côtés de l'Istiqlal, le parti de l'indépendance, et en faveur du sultan Mohammed V⁸, finit par s'estomper ou ne plus susciter une activité militante comparable à celle des étudiants algériens, la cohésion de ce groupe socioprofessionnel persiste. L'installation des étudiants marocains dans le centre de Toulouse, le caractère générationnel⁹ de cette migration, la préférence évidente pour certaines filières d'études¹⁰ (médecine, droit, vétérinaire, pour ne citer qu'elles), le maintien après l'indépendance de la section toulousaine de l'UNEM¹¹ (l'Union Nationale des Étudiants Marocains, créée en 1956) ; tous ces facteurs permettent de conserver une certaine cohésion du groupe des étudiants marocains dans la région. Elle autorise donc également la reconversion de sa conscience politique et de son activité militante. En effet, dès 1956, le nationalisme des étudiants marocains de Toulouse n'a plus de véritable raison d'être, d'abord en raison de l'indépendance acquise officiellement le 2 mars de la même année, ensuite du fait de l'éclatement de la classe politique marocaine au profit du sultan, qui cherche à mettre fin

aux courants indépendantistes et protestataires. Les étudiants marocains de Toulouse se tournent donc vers une autre activité associative, qui consiste avant tout à assister le développement de leur pays d'origine. Lors de la catastrophe d'Agadir¹² survenue en 1960, les étudiants marocains organisent des collectes de sang, de fonds et de vêtements au profit des sinistrés. La perspective d'un retour au pays semble donc être l'un des principaux moteurs de la cohésion des étudiants marocains en Midi-Pyrénées.

- 9 Bien que l'on ne retrouve pas cette solidarité chez les ouvriers et manœuvres¹³, qui forment l'autre grand groupe socioprofessionnel de l'immigration marocaine, cette perspective de retour est là aussi partagée. L'étude de la main-d'œuvre marocaine en Midi-Pyrénées est particulièrement problématique, notamment par manque de sources d'informations. On ne dispose que de recensements concernant ces travailleurs, employés pour la plupart dans le bâtiment, l'industrie et les travaux publics. Aussi, ces recensements, qui ne précisent pas toujours la répartition socioprofessionnelle des migrants, mentionnent-ils le plus souvent les Marocains aux côtés des travailleurs algériens, majoritaires, et tunisiens.
- 10 Les Marocains sont en effet noyés dans un effectif nord-africain privilégié par les services administratifs et de police au détriment d'indications plus précises sur l'origine des migrants. En réalité, par Nord-Africains, il faut entendre Algériens, car ces derniers composent l'essentiel de la population maghrébine de la région et attirent bien plus l'attention des autorités françaises, en raison de la guerre d'Algérie. Mais l'on ne peut accepter ce regroupement nord-africain pour ces seules raisons. L'indistinction des populations nord-africaines peut sembler répondre à un souci pratique, mais peut refléter tout aussi bien une véritable cohésion des travailleurs nord-africains en Midi-Pyrénées. La question est donc la suivante : l'indifférenciation de l'immigration nord-africaine est-elle le fruit d'une véritable uniformité migratoire ou le résultat d'une négligence et d'un désintérêt des administrations envers les Marocains et les Tunisiens ?
- 11 Il est encore difficile de répondre pleinement à cette question, car les sources qui mentionnent des ouvriers marocains ne précisent généralement pas leur âge, leur lieu de travail, leur situation maritale, leur origine, ni leur date d'arrivée en France. L'indifférenciation présumée de la main-d'œuvre nord-africaine et le flou archivistique qui règne sur cette catégorie de travailleurs ne touchent cependant pas, ou peu, un groupe particulier d'ouvriers marocains : les ouvriers agricoles. Bien que ce contingent soit, en termes d'effectifs, très réduit, à l'instar des ouvriers employés dans les autres secteurs que l'on a évoqués, les caractéristiques, le savoir-faire technique de cette main-d'œuvre agricole permettent de la distinguer de la main-d'œuvre non seulement marocaine, mais aussi nord-africaine. On ne trouve pratiquement pas d'Algériens ou de Tunisiens employés dans l'agriculture de Midi-Pyrénées à cette époque. En guise de conclusion partielle, on peut donc établir un rapprochement assuré entre la « qualification » (terme que l'on emploiera davantage dans le sens d'une expérience personnelle que celui d'une compétence reconnue) et un courant migratoire bourgeonnant de travailleurs marocains à destination du bassin de la Garonne.
- 12 Pour restituer l'importance respective des catégories de travailleurs nord-africains et marocains, on dispose des données suivantes : en 1958, on compte en Haute-Garonne 720 travailleurs algériens, contre 35 marocains et 30 tunisiens¹⁴. En 1962, sur les 19 000 travailleurs marocains en France, près de 13 000 sont employés en tant qu'ouvriers spécialisés, manœuvres ou mineurs¹⁵. Cette répartition socioprofessionnelle vaut pour l'ensemble des travailleurs nord-africains. Par ailleurs, la plupart d'entre eux

sont nés aux alentours de 1930. À l'instar des étudiants, l'immigration ouvrière marocaine est un phénomène que l'on peut qualifier de générationnel. C'est aussi le signe d'une immigration temporaire. Les offres d'emploi sont nombreuses à l'époque des Trente Glorieuses. Aussi, les postes proposés aux Nord-Africains leur sont, d'une certaine manière, réservés, puisque les ouvriers français, plus qualifiés, ainsi que les ouvriers spécialisés issus des précédentes vagues d'immigrations, délaissent les emplois les plus pénibles et les moins bien rémunérés.

- 13 La plupart des conditions nécessaires à une immigration nord-africaine importante sont réunies en Midi-Pyrénées. Or l'immigration marocaine reste tout à fait marginale à cette période. Une progression est constatée en France, notamment à partir de 1961, jusqu'en 1963, date de la première convention franco-marocaine de main-d'œuvre, qui institutionnalise un courant régulier et croissant de travailleurs entre la France et le Maroc. En Midi-Pyrénées, cette progression est encore attendue, et ce jusqu'en 1964 voire 1965. Ce retard est en partie dû au fait que la région propose beaucoup moins d'emplois dans le bâtiment, les travaux publics et l'industrie que ne le fait le bassin parisien, qui, par ailleurs, concentre depuis longtemps la plus grande part des effectifs marocains en France. L'immigration marocaine en Midi-Pyrénées est donc assez largement tributaire, à cette époque, du marché du travail dans les principaux centres urbains des départements qui nous concernent. Toulouse apparaît évidemment comme la capitale économique et le principal foyer d'embauche de Marocains.
- 14 Mais il est difficile d'établir avec certitude cette prépondérance, car le caractère le plus reconnaissable de cette migration ouvrière est avant tout sa mobilité. Beaucoup de travailleurs nord-africains sont célibataires, ou sont venus en France sans leur épouse ou leur famille. La plupart du temps, l'installation d'une famille nord-africaine dans la région concerne des travailleurs algériens, venus s'assurer au préalable un emploi stable et un logement. La mobilité des ouvriers et manœuvres marocains est évidente si l'on se rapporte aux recensements effectués à la demande des préfetures. D'un mois à l'autre, on peut voir subitement diminuer de moitié, ou même disparaître totalement un contingent de travailleurs marocains dans un même département. À l'inverse, une croissance dans les mêmes proportions est aussi observable. Ces évolutions ne concernent malgré tout qu'un petit nombre d'individus (une vingtaine au plus), mais elles sont significatives de l'instabilité générale des travailleurs nord-africains dans la région, et des flux irréguliers de main-d'œuvre entre la France, le Maroc, mais aussi les différentes régions de la métropole et les départements de Midi-Pyrénées.
- 15 Aussi, l'installation durable ou définitive des ouvriers et manœuvres nord-africains en région Midi-Pyrénées est surtout un fait algérien¹⁶. Chez les Marocains, cette forme d'implantation est le fruit soit d'une immigration plus ancienne, coloniale, dont on a connaissance de certains vestiges (à savoir des ouvriers métallurgistes ou des mineurs retraités), soit de quelques cas exceptionnels. L'immigration marocaine est éparpillée dans la région, elle ne trouve de points de convergence que dans les centres urbains, qui, à l'exception de Toulouse, sont tous de taille relativement réduite. Les villes de Midi-Pyrénées, à commencer par Toulouse où s'effectue la régularisation des travailleurs, sont des relais de diffusion de l'immigration nord-africaine¹⁷. Étant donné la faible urbanisation de la région et la diversification très limitée du marché du travail et des offres d'emploi qui leur sont proposées dans les secteurs bâtiminaire, industriel ou minier (qui sont loin de concurrencer ceux du bassin parisien, du Nord-Pas-de-Calais ou de la Loire), on comprend dans quelle mesure Midi-Pyrénées n'est pas à cette époque une

destination privilégiée pour les ouvriers et manœuvres nord-africains, et donc marocains. L'immigration marocaine dans la région n'est donc, à ce stade de notre raisonnement, qu'un phénomène presque occasionnel, si l'on exclut les étudiants qui incarnent la seule forme d'implantation durable¹⁸ d'une communauté étrangère en tant que telle.

- 16 Ce n'est qu'avec l'emploi pionnier d'ouvriers agricoles que l'immigration marocaine voit ses perspectives changer dans le bassin de la Garonne. Dans toute la France, l'emploi de travailleurs agricoles marocains est particulièrement marginal jusqu'en 1964. En 1962, on ne compte que 240 salariés agricoles marocains sur l'ensemble du territoire, contre 36 700 Espagnols et 3 000 Portugais dans ce même secteur¹⁹. Là où se dessinent les premiers rythmes de l'immigration saisonnière chez les Espagnols et les Portugais en Midi-Pyrénées, les arrivées et départs des ouvriers agricoles marocains dans la région diffèrent assez peu de ceux des ouvriers et manœuvres industriels et du bâtiment. Les variations d'effectifs sont en effet trop arythmiques, et les effectifs eux-mêmes trop restreints pour refléter une réelle tendance générale. Mais contrairement à l'immigration ouvrière industrielle que l'on a eu du mal à distinguer de l'immigration nord-africaine, l'implantation des quelques dizaines d'ouvriers agricoles dans le Tarn-et-Garonne et le Lot-et-Garonne en 1964 a résulté d'initiatives originales.
- 17 On peut avancer avec certitude que la moitié au moins des ouvriers marocains employés dans l'agriculture l'ont été par des Français rapatriés du Maroc, ayant de plus possédé des exploitations à proximité du lieu de naissance de leurs employés. Aussi, 80 % environ des agriculteurs embauchant des Marocains sont des rapatriés du Maroc. Les Marocains bénéficient globalement d'une bonne réputation auprès des employeurs, tous secteurs d'activité confondus, et ce depuis l'entre-deux-guerres. Au même titre que les Algériens, les travailleurs marocains profitent également de réseaux de recommandation auprès d'employeurs éventuels, et entretenus par des solidarités familiales ou de voisinage. C'est d'ailleurs pourquoi on trouve régulièrement dans une même entreprise ou une même exploitation plusieurs travailleurs partageant un même nom, ou une même origine géographique, ou ayant été régularisés le même jour, voire tout cela à la fois. Les conditions d'accueil sont donc globalement favorables aux migrants marocains. Mais dans l'agriculture, les ouvriers marocains bénéficient de plusieurs avantages.
- 18 D'abord, les agriculteurs rapatriés du Maroc cherchent à reproduire en métropole les structures de production établies en Afrique du Nord. Outre la mécanisation, le regroupement de parcelles, la modernisation des techniques de culture, l'embauche de travailleurs marocains déjà employés sous le protectorat est aussi la garantie d'une main-d'œuvre qualifiée et apte à entretenir des structures de production jusque là quasi-inexistantes dans le bassin de la Garonne. Ensuite, l'introduction de ces travailleurs procède souvent de l'initiative de l'exploitant, qui réembauche ses anciens ouvriers agricoles en tant qu'ouvriers permanents. Enfin, les rapatriés d'Afrique du Nord ont dans l'agriculture du début des années 1960 initié et orienté un courant de production tournée vers la vente, et non plus la production vivrière, en particulier dans l'arboriculture fruitière, dont les rythmes conditionnent l'immigration saisonnière à venir. Là où les ouvriers et manœuvres marocains du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie ne possèdent à proprement parler aucun savoir-faire technique à leur arrivée en France, les ouvriers agricoles marocains peuvent pour leur part s'appuyer sur une maîtrise des outils mécaniques possédés dans un passé proche par leurs employeurs français au Maroc. L'interconnaissance et cette qualification, qui relève à la fois de la manutention et des techniques de culture déjà acquises dans le pays d'origine, valent aux ouvriers marocains

la préférence de leurs employeurs français au détriment d'une main-d'œuvre métropolitaine ou européenne. Ce cas de figure est assez original, puisque les agriculteurs rapatriés, en privilégiant la main-d'œuvre marocaine, inversent le rapport hiérarchique habituel entre travailleurs français et étrangers (du point de vue de la qualification) tout en maintenant les ouvriers marocains sous un statut sous-prolétarisé, si l'on se rapporte aux salaires, au logement ou aux conditions de travail²⁰.

- 19 L'ampleur du recrutement de travailleurs agricoles marocains par les rapatriés est certainement plus grande que les sources officielles ne le laissent penser. De même, l'emploi de saisonniers agricoles marocains dans le bassin de la Garonne est probablement plus répandu que la relation privilégiée entre rapatriés et leurs anciens salariés ne pourrait le faire croire. Néanmoins, cette relation est un premier ancrage durable de la main-d'œuvre marocaine en Midi-Pyrénées, et le but des recherches futures sur le sujet consistera, ainsi que l'on peut l'espérer, à étudier la transition de ce mode confidentiel d'embauche vers celui d'une immigration saisonnière généralisée et massive. Pour ce faire, l'analyse des courants migratoires clandestins semble indispensable²¹. Elle constitue l'une des principales clés et l'une des principales difficultés de l'histoire de l'immigration marocaine non seulement en Midi-Pyrénées mais également dans toute la France.

NOTES

1. De part et d'autre de la frontière algéro-marocaine, et d'une extrémité à l'autre du Maroc, le déplacement saisonnier de travailleurs berbères (Rifains, Soussi, pour ne citer qu'eux) est une réalité que la pacification et l'installation du protectorat français n'ont fait qu'amplifier et reformuler. La mobilité des travailleurs marocains, que l'on a pu étendre par la suite à l'ensemble de la diaspora marocaine (et par ailleurs dans un temps bien plus proche), n'est donc en aucun cas un pur produit de la colonisation. Cf. Elkbir Atouf, *Aux origines historiques de l'immigration marocaine en France : 1910-1963*, Paris, Connaissances et savoirs, 2009.

2. Laure Teulière, *Histoire des immigrations en Midi-Pyrénées : XIX^e-XX^e siècles*, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 2010.

3. Produites par les services des Renseignements Généraux, des bureaux statistiques des préfectures, des gendarmeries.

4. Elkbir Atouf, *op. cit.*

5. *Ibid.* L'arrivée successive, en 1939 et 1940, de deux contingents de 5 000 travailleurs agricoles marocains engagés principalement dans le Midi et le bassin parisien, pour une durée de six mois (renouvelable deux voire trois fois), est un fait jusque-là inédit dans l'histoire de l'immigration marocaine en France. Il reste toutefois difficile de rapprocher cette première migration à destination du secteur agricole de celle qui suivra après 1956, dans la mesure où la seule continuité observable entre ces deux phénomènes réside dans une éventuelle conscience collective, une mémoire de ce travail en France partagée par ces premiers migrants et transmise aux générations suivantes de travailleurs avec leur lot de représentations.

6. Gilbert Dalla Rosa, « Les saisonniers étrangers dans l'agriculture du Lot-et-Garonne », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n° 43, 1972, p. 5-22 ; Christiane Toujas-Pinède, *Les*

saisonniers étrangers dans le Tarn-et-Garonne, Toulouse, Université Toulouse-Le Mirail, 1975. Ces deux auteurs sont parmi les premiers à avoir abordé spécifiquement la présence marocaine dans le secteur agricole régional, à une époque où l'immigration marocaine poursuit une croissance démographique rapide, mais où le travail saisonnier agricole, lequel est davantage rendu visible par l'arrivée conjointe de Marocains, de Portugais et d'Espagnols, connaît un premier ralentissement.

7. Sur la soixantaine d'étudiants marocains présents à Toulouse en 1960 et 1961, environ 85 % viennent des principales villes du Maroc, Fès et Casablanca en premier lieu, puis Rabat, Salé et Tanger, selon les statistiques du cabinet préfectoral de la Haute-Garonne.

8. Lettre ouverte de l'Association des étudiants marocains de Toulouse à l'attention du sultan Mohamed V publiée le 25 avril 1956 dans « Le patriote du Sud-Ouest », archives du cabinet du préfet de la Haute-Garonne, 2113 W 149, Arch. Dép. Haute-Garonne, Toulouse. En réaction à plusieurs récents assassinats commis au Maroc et perçus comme allant à l'encontre de l'indépendance nationale signée le 2 mars de la même année, les étudiants manifestent dans cette lettre leur attachement au rôle fédérateur du sultan, responsable de la cohésion des partis politiques du pays.

9. Plus des deux tiers des étudiants marocains présents à Toulouse en 1960 sont nés entre 1935 et 1939, d'après les données de la préfecture de Haute-Garonne.

10. En 1960, d'après les statistiques des services de renseignement transmises au cabinet du préfet de Haute-Garonne, 27 % des étudiants marocains sont inscrits en médecine, 18 % en classes préparatoires au Lycée Fermat, 16 % en études de commerce et 11 % en cursus vétérinaire, dont l'entrée est préparée au Lycée Fermat.

11. L'organisation de la vie associative des étudiants nord-africains de Toulouse paraît assez segmentée à cette époque. Bien que l'on puisse attribuer un certain rôle fédérateur à l'AEMNA (Association des Étudiants Musulmans Nord-Africains) et que l'on ne puisse négliger les exemples de solidarité manifestés entre ces étudiants, le sentiment d'appartenance à la communauté algérienne, marocaine ou tunisienne détermine malgré tout les formes de l'engagement individuel et collectif.

12. Le 29 février 1960, un séisme ravage le littoral sud du Maroc, causant la mort de plus de 12 000 personnes à Agadir. Michel Abitbol, *Histoire du Maroc*, Paris, Perrin, 2009.

13. Les foyers de travailleurs restent les principaux lieux de rencontres et de l'entre-soi, mais ne sont pas en mesure de donner naissance à une communauté de conscience telle qu'on la trouve chez les étudiants, principalement en raison des déplacements fréquents de ces ouvriers et manœuvres d'une région à l'autre, au gré des fluctuations du marché de l'emploi.

14. Synthèses mensuelles statistiques du SCINA (Service de Coordination des Informations Nord-Africaines) datées de 1958, archives du cabinet du préfet du Tarn, 817 W 1, Arch. Dép. Tarn, Albi.

15. Elkbir Atouf, *op. cit.*

16. L'on distinguera néanmoins, à partir de 1962, les harkis des immigrés algériens proprement dit, dont les formes respectives d'installation et d'emploi diffèrent.

17. Si une partie de la population marocaine de la région (probablement étudiante) est entrée en France par avion, ainsi que les rapports de la Police de l'air le signalent à Toulouse, beaucoup de travailleurs nord-africains se déplacent en train.

18. Bien qu'elle soit soumise au provisoire, et sans risquer de nous contredire, l'on peut défendre la temporalité de la migration étudiante comme étant une continuité. Cette manière d'aménager le temps sans tenir véritablement compte de sa longueur est aussi permise par l'existence d'une communauté de pratiques à l'origine d'une certaine stabilité, à laquelle on oppose la discontinuité du temps vécu par les ouvriers, dont la présence et le maintien dans la région reste à cette époque plus incertains. En somme, si l'immigration des ouvriers marocains est synonyme à cette période d'un certain vagabondage, celle des étudiants marocains relève davantage d'un enracinement en sursis.

19. Elkbir Atouf, *op. cit.*

20. Logés parfois dans des granges, des greniers, les ouvriers agricoles marocains ne connaissent qu'un habitat aussi précaire qu'est supposé l'être, du moins dans l'esprit de leurs employeurs, leur séjour en France. Les salaires sont globalement inférieurs à ceux d'une main-d'œuvre française, mais équivalents à ceux d'une main-d'œuvre européenne : Espagnols, Portugais et Marocains reçoivent un salaire comparable. Rappelons enfin la pénibilité du travail agricole, en particulier en matière de culture fruitière, de moissons et de vendanges, et qui est pour beaucoup dans la réputation des travailleurs marocains auprès non seulement des propriétaires exploitants mais aussi d'une assez large part de la population régionale.

21. Christiane Toujas-Pinède, *op. cit.* Dans ce petit ouvrage, dont les sources restent malheureusement, pour certaines, inidentifiables, d'assez nombreuses indications statistiques viennent remettre en question les données officielles établies essentiellement par les préfectures quant aux effectifs marocains en Midi-Pyrénées, des années 1956 à 1965. Bien que les rythmes de la croissance démographique de ce contingent soient, d'une de ces évaluations statistiques à l'autre, comparables, les chiffres avancés sont bien plus importants chez Christiane Toujas-Pinède (de l'ordre de quelques centaines quand les données préfectorales s'élèvent à quelques dizaines). La prise en compte des courants migratoires clandestins ou irréguliers semble être à l'origine de ce décalage numérique, ce que confirment certaines sources préfectorales des départements frontaliers avec l'Espagne, en particulier les Pyrénées Atlantiques et les Pyrénées Orientales.

RÉSUMÉS

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la population immigrée de la région Midi-Pyrénées actuelle est avant tout composée d'effectifs européens, dont les plus notoires sont italiens et espagnols. Avec la décolonisation, le bassin de la Garonne accueille une population nord-africaine que l'on aurait tort de penser indifférenciée, et qui, dans le cas de l'immigration marocaine, vient s'ajouter à une présence plus ancienne et très minoritaire, essentiellement ouvrière et étudiante, dont il s'agira de déterminer la cohésion. Amorcé par les recrutements de soldats et travailleurs coloniaux, ce flux de migrants nord-africains vers la France ne prend que tardivement une ampleur démographique comparable aux principales communautés immigrées présentes dans le pays. C'est donc dans ce rapport aux limites de la filiation entre deux présences immigrées temporellement distinctes que l'histoire de l'immigration marocaine se pose. Le corpus documentaire relatif à cette présence régionale des Marocains reste encore à explorer, mais certains de ses éléments mettent en lumière la paternité des infimes migrations marocaines postcoloniales vis-à-vis du flux migratoire massif qui leur succèdera dès le milieu des années 1960. Une autre paternité, plus spécifique à Midi-Pyrénées, est celle de l'installation des agriculteurs français rapatriés du Maroc, initiateurs probables de l'emploi généralisé d'ouvriers agricoles marocains.

After World War II, immigrants to nowadays' Midi-Pyrénées region mainly came from European countries, mostly Italy and Spain. With decolonization, the Garonne basin area received a migrant population from North Africa which is sometimes wrongly perceived as undifferentiated. In the case of Moroccan migrants, this population was superimposed upon an already existing Moroccan presence essentially consisting of students and workers, whose

cohesion and solidarity are studied here. Triggered by the recruitment of colonial soldiers and workers, it was only later that this flow of North African migrants to France increased to proportions similar to those of the other main immigrant communities. Thus, the history of Moroccan immigration is defined in relation to the limits of kinship between two different immigrations in time. The available documentation about the regional Moroccan presence is still to be explored, but some of its elements highlight the role of tiny postcolonial Moroccan migrations in the development of the massive migratory flow which came after them starting in the mid-1960s. Another origin, more specific to Midi-Pyrénées, could be found in the settlement of French farmers repatriated from Morocco, who probably initiated a widespread recruitment of Moroccan agricultural workers.

Tras la Segunda Guerra mundial, la población inmigrada de la actual región de Midi-Pyrénées se compone sobre todo de efectivos europeos, entre los cuales predominan italianos y españoles. Con la descolonización, la cuenca del río Garona acoge una población norteafricana que podríamos, de modo erróneo, cualificar de homogénea. En el caso de la inmigración marroquí, esta población se añade a una presencia más antigua y muy minoritaria, principalmente obrera y estudiantil, cuya cohesión nos toca determinar. Iniciado con los reclutamientos de soldados y trabajadores coloniales, este movimiento de los migrantes norteafricanos hacia Francia logra, aunque de manera muy tardía, un volumen demográfico comparable al de las principales comunidades inmigradas ya arraigadas en el país. La historia de la inmigración marroquí se va construyendo pues sobre el parentesco (y sus límites) entre dos presencias inmigradas pertenecientes a dos épocas distintas. La documentación que trata de esta presencia regional marroquí está aún por investigar, pero algunos de sus elementos evidencian la relación entre las ínfimas migraciones marroquíes postcoloniales y los orígenes del movimiento migratorio masivo que se puede observar desde mediados de los años 60. Otra fuente migratoria, más específica de Midi-Pyrénées, es la instalación de los franceses repatriados de Marruecos, que probablemente iniciaron el empleo masivo de obreros agrícolas marroquíes.

INDEX

Index géographique : Midi-Pyrénées, Toulouse, Lot-et-Garonne

Mots-clés : agriculture, Nord-Africain, étudiant, ouvrier, rapatrié

Palabras claves : agricultura, Norteafricano, estudiante, obrero, repatriado

Keywords : North African, student, worker, returnee

AUTEUR

ARTHUR BAYLAC

Arthur Baylac a soutenu en 2014 un master 2 recherche en histoire contemporaine à l'Université Toulouse - Jean Jaurès intitulé L'immigration marocaine en Midi toulousain de 1956 aux années 1980. Il a obtenu récemment un contrat CDU à FRAMESPA pour préparer une thèse intitulée « Les migrations marocaines internes au Maghreb à l'heure du Protectorat (1912-1956) ».
art.bay@wanadoo.fr